

## PARTICULIERS

Tarifs des principaux  
services et opérations  
de votre Banque  
au 1<sup>er</sup> janvier 2009



**BANQUE POPULAIRE**  
RIVES DE PARIS

---











*Banque et populaire à la fois.*

[www.rivesparis.banquepopulaire.fr](http://www.rivesparis.banquepopulaire.fr)

# Sommaire

Pages

	<b>Suivre le fonctionnement de votre compte</b>	<b>1</b>
	Opérations courantes Opérations exceptionnelles Dates de valeur	
	<b>Utiliser vos moyens de paiement</b>	<b>2</b>
	Choisir votre carte bancaire Services liés à votre carte Retirer des espèces Autoriser un prélèvement sur votre compte Emettre ou recevoir un virement Utiliser un chéquier Incidents liés aux chèques Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque Incidents ponctuels de paiement	
	<b>Accéder à votre banque à distance</b>	<b>8</b>
	Par internet Par téléphone	
	<b>Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins</b>	<b>9</b>
	Convention Equipage 2 Convention Equipage Horizon Convention Carte budj Convention Pass-Pop	
	<b>Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine</b>	<b>12</b>
	Gérer votre portefeuille boursier Autres produits et services	
	<b>Financer vos projets</b>	<b>14</b>
	Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus Projets immobiliers Projets personnels Garanties Autres prestations	
	<b>Protéger votre famille et vos biens</b>	<b>15</b>
	Location de coffres Transmettre votre patrimoine	
	<b>Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger</b>	<b>16</b>
	Opérations de change Opérations par carte bancaire Virements vers l'étranger Virements en provenance de l'étranger Opérations par chèque Commission de change	

*Ces tarifs sont applicables à partir du 1er janvier 2009, sous réserve d'évolutions fiscales et réglementaires. Ils sont révisables à tout moment par la banque moyennant un préavis d'information de trois mois. Ces conseils et tarifs ne sont pas exhaustifs, n'hésitez pas à solliciter votre conseiller. Les conditions de compte et conditions particulières sont disponibles auprès de votre agence.*

*La majorité des commissions est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit, au taux en vigueur à la date de l'opération.*



# Suivre le fonctionnement de votre compte

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Opérations courantes

■ Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte	<b>Offert</b>
■ Délivrance d'un RIB ou IBAN	<b>Offert</b>
■ Relevé de compte :	
■ Mensuel	<b>Offert</b>
■ Par quinzaine, décadaire, journalier	
	<i>par envoi, hors coût d'envoi</i> <b>0,60 €</b>
■ Relevé d'opérations en braille	<b>Offert</b>
■ Edition de relevé de compte sur un automate	<b>Offert</b>

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller.

## Opérations exceptionnelles

■ Clôture de compte :	
■ Compte de dépôt	<b>Offert</b>
■ Comptes épargne (PEL, CEL ou PEP)	<b>Offert</b>
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)	<b>Offert</b>
■ Transfert de compte vers un autre établissement :	
■ Comptes épargne (PEL, CEL ou PEP)	<i>par produit</i> <b>50,00 €</b>
■ Relevé des opérations récurrentes	<i>hors coût d'envoi</i> <b>0,25 €</b>
■ Délivrance d'attestation	<b>16,40 €</b>
■ Recherche de document	<i>par demande</i> <b>13,23 €</b>
■ Photocopie	<i>par page</i> <b>0,30 €</b>

Vous déménagez, n'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au « Guide de la Mobilité », disponible dans votre agence et sur le site internet de votre banque.

## Dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

Versement ou retrait d'espèces, remise et paiement de chèques, réception et émission d'un virement, paiement d'un prélèvement	<b>Jour</b>
---	-------------



# Utiliser vos moyens

Tarifs annuels  
(sauf indication  
contraire)

## Choisir votre carte bancaire

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 j/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

### Cartes de retrait

■ Point Argent Locale		<b>Offert</b>
■ Carte à retrait unique	<i>à l'opération</i>	<b>2,50 €</b>
■ Carte Point Argent Plus		<b>13,50 €</b>

### Cartes de paiement

■ Monéo		<b>5,20 €</b>
■ Carte budJ (réservée aux clients de 12 à 17 ans)		<b>27,50 €</b>
■ Carte Visa Electron		<b>27,50 €</b>
■ Carte Visa Internationale à débit immédiat*		<b>35,10 €</b>
■ Carte Visa Internationale à débit différé*		<b>42,75 €</b>
■ Carte Eurocard Mastercard à débit immédiat*		<b>35,10 €</b>
■ Carte Eurocard Mastercard à débit différé*		<b>42,75 €</b>
■ Carte Visa Premier*		<b>99,00 €</b>
■ Carte Infinite		<b>270,00 €</b>
■ E-Carte Bleue		<b>8,00 €</b>

\* Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

### Cartes de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable ("revolving"). Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

■ Carte Réserve Plus		<b>17,00 €</b>
■ Carte Créodis		<b>17,00 €</b>

# de paiement

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Services liés à votre carte

- Assurance perte et vol des moyens de paiement Sécuriplus  
*par an, hors convention* **24,00 €**
- 2<sup>ème</sup> Assurance Sécuriplus sur le même compte  
*par an, hors convention* **12,00 €**

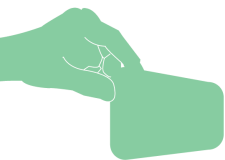
Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

- Réédition du code confidentiel
  - Cartes Premier et Infinite, en mode normal ou urgent **Offert**
  - Carte Créodis, en mode normal **6,00 €**
  - Autres cartes, en mode normal **8,45 €**
  - Autres cartes, en mode urgent **13,90 €**
- Refabrication de carte (délai d'une semaine environ) **Offert**
- Création / Refabrication de carte en urgence **13,35 €**
- Refabrication de carte Créodis en mode normal **8,00 €**
- Recherche de facturette en France **15,00 €**
- Recherche de facturette à l'étranger **29,00 €**
- Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par carte bancaire **Offert**
- Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol **15,42 €**
- Frais d'opposition sur carte Créodis pour perte ou vol **13,00 €**

## Retirer des espèces (en France)

- Retrait d'espèces à un distributeur du Groupe Banque Populaire **Offert**
- Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :
  - Cartes Visa Electron, Point Argent Plus et budj **1,00 €**
  - Cartes Visa internationale, Eurocard Mastercard **1,00 €**  
A compter du 5<sup>ème</sup> retrait et par retrait
  - Cartes Visa Premier, Infinite et Créodis **Offert**

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.



# Utiliser vos moyens

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

- Mise à disposition d'espèces auprès d'une agence d'une autre Banque Populaire **12,00 €**

## Autoriser un prélèvement sur votre compte

- Frais de mise en place d'un avis de prélèvement **Offert**
- Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP **6,00 €**  
*par opposition, par semestre d'opposition*

## Emettre ou recevoir un virement

- Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire Rives de Paris **Offert**
- Virement occasionnel ou permanent reçu **Offert**
- Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement
  - Par internet (hors coût d'abonnement à Cyberplus)<sup>(1)</sup> **Offert**
  - Au guichet de votre agence (avec RIB) **2,75 €**
- Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement
  - Par internet (hors coût d'abonnement à Cyberplus)<sup>(1)</sup> **Offert**
  - Au guichet de votre agence (avec RIB) **0,90 €**

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par internet.

<sup>(1)</sup> Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès

# de paiement

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Utiliser un chéquier

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte		<b>Offert</b>
■ Paiement par chèque		<b>Offert</b>
■ Envoi de chéquier en recommandé		<b>9,74 €</b>
■ Chèque de banque	<i>hors convention</i>	<b>9,60 €</b>
■ Carnet de remises de chèques	<i>y compris envoi</i>	<b>Offert</b>
■ Chèque sur papier libre et non normalisé, chèque muté		<b>35,10 €</b>
■ Chèque non barré		<b>1,50 €</b>

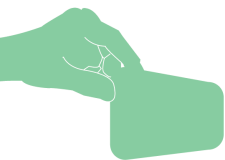
## Incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement de l'intégralité des chèques en interdiction ou le blocage de la provision desdits chèques, ainsi que, le cas échéant, des pénalités afférentes au rejet desdits chèques.

■ Lettre d'information préalable au rejet d'un chèque		<b>11,00 €</b>
■ Forfait de rejet de chèque sans provision		
■ Inférieur ou égal à 50 €		<b>30,00 €</b>
■ Supérieur à 50 €		<b>50,00 €</b>

Le forfait comprend les frais de rejet, la lettre d'information préalable au rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire ainsi que la commission d'intervention.

■ Frais d'opposition sur chèque	<i>par opposition, par semestre d'opposition</i>	<b>6,00 €</b>
■ Remise de chèque erronée		<b>8,35 €</b>



# Utiliser vos moyens

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

- Chèque payé malgré une interdiction bancaire ou judiciaire **30,00 €**
- Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision **7,00 €**

## Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

- Baseo *par mois* **3,70 €**

Baseo Banque Populaire (forfait destiné aux clients sans chéquier).

Offre comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, un forfait mensuel d'opérations (6 autorisations de prélèvement, 2 virements occasionnels, 2 virements permanents, 1 chèque de banque par an), la consultation du compte du solde par internet et la mise à disposition ou l'édition en agence de RIB.

## Incidents ponctuels de paiement

- Commission mensuelle d'intervention pour provision insuffisante **5,90 €**  
*par opération  
plafonnée à 22 écritures par mois*

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller de clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non, une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. En cas de rejet, la commission d'intervention est comprise dans les frais de rejet. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.



# de paiement

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
■ Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive	<b>37,85 €</b>
■ Mise en opposition d'une carte Créodis par la banque pour utilisation abusive	<b>32,00 €</b>
■ Commission de récupération de carte pour usage abusif suite capture chez un commerçant	<b>165,55 €</b>
■ Commission de récupération de carte pour usage abusif suite capture DAB	<b>46,85 €</b>
■ Rejet d'un prélèvement, d'un TIP ou d'une échéance de prêt pour défaut de provision	
■ Inférieur à 20 €	<b>Montant du prélèvement impayé</b>
■ Supérieur ou égal à 20 €	<b>20,00 €</b>
■ Saisie ou avis à tiers détenteur	<b>90,05 €</b>
■ Opposition administrative (sur le montant dû au Trésor Public)	<b>10 %</b>
	<i>maximum</i> <b>90,05 €</b>
■ Représentation d'un moyen de paiement	
	<i>plafonnée à 5 écritures par jour</i> <b>19,82 €</b>
■ Commission de gestion sur compte d'interdit bancaire par une autre banque	
	<i>par trimestre</i> <b>37,96 €</b>



# Accéder à votre banque à distance

Tarifs mensuels  
(sauf indication contraire)

## Par internet

- Consultation du solde du compte de dépôt, des 6 dernières écritures, de l'encours de carte bancaire et des 3 dernières opérations carte<sup>(1)</sup> **Offert**
- Cyberplus (abonnement mensuel)<sup>(1)</sup> *hors convention* **3,05 €**
- Cyberplus Jeunes (abonnement mensuel)<sup>(1)</sup> *hors convention* **1,53 €**

Votre abonnement vous permet de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de votre Banque, aux services suivants : consultation de vos comptes et des portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements, de passer vos ordres de Bourse...

Si vous êtes titulaire d'une Convention de relation Équipage, ce service bénéficie d'une réduction. Cyberplus Jeunes, moins de 18 ans, bénéficie de fonctionnalités restreintes. Consultez votre conseiller.

## Par téléphone

- Serveur Vocal Interactif :
  - Composez le 0 892 892 092<sup>(1)</sup> *par minute* **0,34 €**
- Accéder à la plateforme téléphonique Alodis de votre banque et joindre un conseiller :
  - Composez le 0 826 828 828<sup>(1)</sup> dites « Alodis » *par minute* **0,15 €**
- SMS + :
  - Composez le 6 11 10<sup>(1)</sup> à partir de votre mobile *par envoi, hors coût du SMS* **0,35 €**

Le serveur vocal et SMS+ vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

- Moviplus (abonnement mensuel)<sup>(1)</sup> **4,00 €**
- Moviplus Jeunes (abonnement mensuel)<sup>(1)</sup> **2,00 €**

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile, le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée à vos besoins.

<sup>(1)</sup> Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès



# Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Tarifs mensuels  
(sauf indication contraire)

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité.

Le prix de la convention dépend du type de carte choisi.

## Convention Equipage 2

■ Elle se compose des services suivants, les Essentiels :

- Compte de chèques
- Carte bancaire
- Recherche de documents
- Carnet de bord
- Service d'informations juridiques et pratiques par téléphone (hors coût d'appel)
- Un chèque de banque par an
- Sécuriplus (assurance de vos moyens de paiement)
- Une opposition sur carte ou chèque par an
- Refabrication de la carte en mode normal
- Réédition du code confidentiel

■ Le prix total de votre convention dépend du type de carte choisi

	Convention individuelle	Convention jointe <sup>(1)</sup>
■ Carte Point Argent Plus	6,14 €	7,10 €
■ Carte Visa Electron	7,13 €	9,08 €
■ Carte Visa Internationale Débit Immédiat <sup>(2)</sup>	7,67 €	9,13 €
■ Carte Visa Internationale Débit Différé <sup>(2)</sup>	8,20 €	9,97 €
■ Carte Visa Premier <sup>(2)</sup>	12,20 €	16,32 €
■ Carte Visa Infinite	24,30 €	43,42 €

<sup>(1)</sup> Hors coût de l'assurance perte ou vol des moyens de paiement Sécuriplus en option pour le co-titulaire

<sup>(2)</sup> La 2<sup>ème</sup> carte Visa Internationale ou Visa Premier souscrite dans le cadre de la convention jointe bénéficie du tarif préférentiel de 50% du tarif hors convention



# Choisir une relation adaptée

Tarifs mensuels  
(sauf indication  
contraire)

- Elle peut être complétée par des produits et services optionnels
  - Latitude Proximité **2,30 €**  
comprenant l'abonnement internet Cyberplus<sup>(1)</sup>
  - Latitude Trésorerie **1,70 €**  
comprenant une autorisation de découvert et la prise en charge du découvert en cas de décès accidentel, Fructi-Facilités
  - Latitude Epargne **à partir de 2,60 €**  
comprenant un produit de la gamme Crescendo pour optimiser la rentabilité de votre trésorerie et une assurance pour votre épargne, Dédicace

## Convention Equipage Horizon (pour les jeunes de 18 à 28 ans)

- Elle se compose des services suivants, les Essentiels :
  - Compte de chèques
  - Carte bancaire
  - Sécuriplus (assurance de vos moyens de paiement)
- Le prix total de votre convention dépend du type de carte choisi
  - Carte Point Argent Plus **1,56 €**
  - Carte Visa Electron **2,15 €**
  - Carte Visa Internationale Débit Immédiat **2,46 €**
  - Carte Visa Internationale Débit Différé **2,77 €**
  - Carte Visa Premier **5,13 €**
- Elle peut être complétée par des produits et services optionnels
  - Latitude Proximité **1,00 €**  
comprenant l'abonnement internet Cyberplus<sup>(1)</sup>
  - Latitude Trésorerie **1,05 €**  
comprenant une autorisation de découvert et la prise en charge du découvert en cas de décès accidentel, Fructi-Facilités
  - Latitude Epargne **0,33 €**  
comprenant un produit de la gamme Crescendo pour optimiser la rentabilité de votre trésorerie et une assurance pour votre épargne, Dédicace

<sup>(1)</sup> Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès

# convention de à vos besoins

Tarifs mensuels  
(sauf indication  
contraire)

## Convention Carte budJ (pour les jeunes de 12 à 17 ans)

- Elle se compose des services suivants :
  - Compte de dépôt
  - Carte budJ
  - Livret Jeune ou autre livret
  - Alimentation automatique de votre épargne
  - Consultation par internet du solde des comptes et des écritures sur 90 jours<sup>(1)</sup>
- Elle peut être complétée par une assurance optionnelle
  - Sécuriplus (assurance de vos moyens de paiement)

**1,67 €**

**1,00 €**

## Convention Pass-Pop (pour les jeunes de 12 à 17 ans)

Plus commercialisée depuis le 14/05/2008

- Elle se compose d'un livret jeune ou d'un compte sur livret.
- Le prix total de votre convention dépend du type de carte choisi
  - Carte Point Argent Plus
  - Carte Visa Electron
- Elle peut être complétée par des produits et des services optionnels
  - Sécuriplus (assurance de vos moyens de paiement)
  - Cyberplus<sup>(1)</sup>

**0,56 €**

**1,15 €**

**1,00 €**

**1,00 €**

<sup>(1)</sup> Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès



# Choisir une solution et gérer

Épargne monétaire, Livrets, Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

## Gérer votre portefeuille boursier

### ■ Ordres de Bourse Euronext Paris

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du mode de transmission que vous choisirez (internet <sup>(1)</sup>, plateforme Alodis Bourse <sup>(2)</sup>).

		Commission par ordre sur le montant de la transaction		
		Commission proportionnelle	Commission fixe	Commission supplémentaire par ordre exécuté sur action nominative
Internet <sup>(1)</sup>	Ordre ≤ à 1 000 €	–	8,28 €	9,64 €
	Ordre > à 1 000 €	0,37 %	4,15 €	9,64 €
Plateforme Alodis Bourse <sup>(2)</sup>	Ordre ≤ à 1 000 €	–	16,56 €	19,28 €
	Ordre > à 1 000 €	0,83 %	8,30 €	19,28 €

### ■ Commission pour un ordre avec Service de Règlement Différé

	Commission par ordre sur le montant de la transaction		
	Commission variable % mensuel du montant de la transaction	Commission fixe	Prorogation % mensuel du montant de la transaction
Internet <sup>(1)</sup>	0,29 %	2,74 €	0,09 %
Plateforme Alodis Bourse <sup>(2)</sup>	0,58 %	5,48 €	0,18 %

### ■ Bourse étrangère

Uniquement par Alodis Bourse <sup>(2)</sup>

	Commission par ordre sur le montant de la transaction		
	Commission variable	Commission fixe	Minimum
Ordre ≤ à 1 000 €	–	71,45 €	–
Ordre > à 1 000 €	1,09 %	–	71,45 €

### ■ Ordre Bourse non exécuté, tombé, annulé

Internet <sup>(1)</sup>	Offert
Plateforme Alodis Bourse <sup>(2)</sup>	3,86 €

■ Souscription, attribution d'actions OPA/OPE, paiement de dividendes en actions

13,08 €

<sup>(1)</sup> Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès

<sup>(2)</sup> Alodis Bourse 0 826 828 827 0,15 €/mn (hors frais et commissions sur transactions boursières)

# d'épargne votre patrimoine

## ■ Souscription d'OPCVM

Internet <sup>(1)</sup>	Commission proportionnelle	Minimum
Groupe Banque Populaire et Natixis	<b>Offert</b>	<b>Offert</b>
Hors Groupe Banque Populaire	<b>0,26 %</b>	<b>8,00 €</b>

Plateforme Alodis Bourse <sup>(2)</sup>	Commission proportionnelle	Minimum
Groupe Banque Populaire et Natixis	<b>Offert</b>	<b>Offert</b>
Parts Sociales	<b>Offert</b>	<b>Offert</b>
Hors Groupe Banque Populaire	<b>0,52 %</b>	<b>16,00 €</b>
Etranger	<b>1,09 %</b>	<b>71,45 €</b>

## ■ Commission annuelle de gestion de PEA

**Offert**

## ■ Droits de garde

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...). Ils dépendent principalement du nombre de lignes et des encours détenus dans votre portefeuille. Le tarif est annuel, cumulatif par tranche et prélevé par moitié chaque semestre civil à échoir. Toutes les valeurs et OPCVM du Groupe Banque Populaire sont exonérés de droits de garde.

- Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Groupe Banque Populaire

**Offert**

- Autres portefeuilles  
par portefeuille, par an prélevé par semestre

	Commission proportionnelle (cumulative par tranche)
Tranche ≤ à 50 000 €	<b>0,28 %</b>
Tranche > à 50 000 € et ≤ à 150 000 €	<b>0,25 %</b>
Tranche > à 150 000 €	<b>0,12 %</b>

- Frais fixes par ligne porteur et nominatif
- Frais fixes par ligne sur l'étranger
- Montant minimal de perception des droits de garde

**4,63 €**

**12,62 €**

**21,30 €**

## Autres produits et services

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

■ Crescendo hors Latitude Epargne	<i>par an</i>	<b>23,40 €</b>
■ Relevé ISF	<i>par an</i>	<b>30,00 €</b>
■ Bilan Patrimonial		
■ Edition semestrielle	<i>individuel</i>	<b>20,00 €</b>
	<i>familial</i>	<b>40,00 €</b>
■ Edition annuelle	<i>individuel</i>	<b>15,00 €</b>
	<i>familial</i>	<b>30,00 €</b>
■ Carnet de bord	<i>hors convention, par an</i>	<b>10,00 €</b>
■ Informations juridiques et pratiques	<i>hors convention, par an</i>	<b>24,84 €</b>
■ Imprimé Fiscal Unique (IFU) :		
■ Modification		<b>45,15 €</b>
■ Duplicata		<b>8,60 €</b>

<sup>(1)</sup> Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès

<sup>(2)</sup> Alodis Bourse 0 826 828 827 0,15 €/mn (hors frais et commissions sur transactions boursières)



# Financer vos projets

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

- Découvert du compte convenu et formalisé (hors coût des intérêts débiteurs) *mensuel, hors convention* **2,15 €**
- Fructi-Facilités, assurance du découvert *hors convention* **13,20 €**
- Fructi-Facilités Jeunes, assurance du découvert *hors convention* **9,00 €**

Le taux nominal annuel est égal au taux de base de la Banque Populaire Rives de Paris (TBB) + 7,60 points. Le taux est majoré de 15 % si le compte est débiteur plus de 30 jours au cours du trimestre (ou en dépassement de l'autorisation de découvert accordée). Le TBB est fixé à 8,10 % depuis le 30/10/08. Ce taux est susceptible d'évolution selon les conditions du marché. Le TEG est indiqué sur le relevé de compte.

## Projets immobiliers

- Prêt Epargne Logement (frais de dossier) **Offert**
  - Taux **Nous consulter**
- Prêt à Taux Zéro (frais de dossier) **Offert**
- Autres types de prêts immobiliers :
  - Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **0,90 %**  
*minimum* **300,00 €**  
*maximum* **800,00 €**
  - Taux des prêts **Nous consulter**

## Projets personnels

- Prêt personnel (consommation, automobile...) :
  - Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1 %**  
*minimum* **60,00 €**  
*maximum* **120,00 €**
  - Taux des prêts **Nous consulter**
- Prêts Etudiants **Nous consulter**

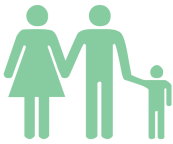
## Garanties

- Nantissement de compte-titres **43,25 €**
- Information annuelle des cautions **55,00 €**  
(hors prêts Etudiants et prêt permis)

## Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement **Offert**
- Réaménagement de prêt **322,45 €**
- Intervention sur prêt **25,90 €**





# Protéger votre famille et vos biens

Tarifs annuels  
(sauf indication  
contraire)

Assurance personnelle, protection de vos enfants et de l'avenir de vos proches, assurance de vos biens... De nombreuses possibilités sont proposées par votre banque. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de l'assurance la mieux adaptée à vos besoins.

■ Dédicace hors convention à partir de **15,00 €**

## Location de coffres

■ Coffre **98,00 €**

■ Effraction ou remise en état **Sur devis**

## Transmettre votre patrimoine

■ Traitement d'un dossier de succession

- Commission proportionnelle au montant **1 %**

*minimum* **50,00 €**

*maximum* **500,00 €**



# Effectuer vos bancaires avec

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Opérations de change

- Délivrance et encaissement de travellers chèques
  - En euros % du montant de la transaction **2 %**
  - En devises **Cours de change**
- Achat et vente de billets de banque étrangers **Cours de change**

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

## Opérations par carte bancaire

- Paiement par carte
  - En euros, dans l'Espace européen **Offert**
  - En devises % sur le montant de la transaction **2,00 %**
- Retrait d'espèces aux distributeurs
  - Pays zone euro<sup>(1)</sup>  
Cartes Visa Premier, Visa Infinite **Offert**
  - Autres cartes à partir du 5<sup>e</sup> retrait par mois et par retrait **1,00 €**
  - Pays hors zone euro  
Commission de service % sur le montant converti **2,00 %**
  - Frais fixes pour cartes bancaires Visa et Mastercard par opération **4,75 €**
- Retrait au guichet par carte
  - Pays zone euro<sup>(1)</sup>  
Commission de service % sur le montant converti **1,50 %**
  - Frais fixes par opération **4,75 €**
  - Pays hors zone euro  
Commission de service % sur le montant converti **2,00 %**
  - Frais fixes par opération **4,75 €**

## Virements vers l'étranger

- Virement SEPA ou en euros vers un pays de l'EEE<sup>(2)</sup> et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC IBAN
  - Virement papier **2,75 €**
- Virement en devises tous pays ou en euros pour les pays hors EEE<sup>(2)</sup>
  - Commission de transfert **0,06 %**
  - minimum* **15,00 €**
  - maximum* **75,00 €**
  - + commission de change si achat de devises (cf p 17)

<sup>(1)</sup> Pays dont la devise est l'euro

<sup>(2)</sup> EEE : Espace Economique Européen

# opérations l'étranger

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Virements en provenance de l'étranger

- Virement en euros en provenance de l'EEE<sup>(1)</sup> et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC IBAN **Offert**
- Virement en devises tous pays ou en euros pour les pays hors EEE<sup>(1)</sup>
  - Commission de rapatriement **15,20 €**
  - + commission de change si vente de devises

## Opérations par chèque

- Règlement de chèque émis en devises
  - Commission de paiement proportionnelle au montant de la transaction **0,15 %**
    - minimum* **36,75 €**
    - maximum* **209,60 €**
  - + commission de change si achat de devises
- Encaissement de chèque toutes devises et tous pays y compris EEE<sup>(1)</sup>
  - Commission d'encaissement proportionnelle au montant de la transaction **0,10 %**
    - minimum* **15,20 €**
    - maximum* **112,19 €**
  - + commission de change éventuelle

## Commission de change

- Pour toute opération nécessitant l'achat ou la vente de devises, commission de change proportionnelle au montant de la transaction (calculée par tranche)
  - Tranche inférieure ou égale à 80 000 € **0,05 %**
  - Tranche supérieure à 80 000 € **0,025 %**
    - minimum* **14,24 €**

<sup>(1)</sup> EEE : Espace Economique Européen

# Coordonnées Banque à Distance



## Internet :

- [www.rivesparis.banquepopulaire.fr](http://www.rivesparis.banquepopulaire.fr)
- [contact@rivesparis.banquepopulaire.fr](mailto:contact@rivesparis.banquepopulaire.fr)



## Téléphone : 0 826 828 828 (0,15 €/mn)<sup>(1)</sup>

Pour accéder à la plateforme Alodis de votre banque et joindre un conseiller (aux heures d'ouverture).

## Service Vocal Interactif :

0 892 892 092 (0,34 €/mn)<sup>(1)</sup>

## Depuis l'étranger et les TOM :

33 1 41 86 24 40 (centre de contacts téléphoniques de 8h30 à 20h00 du lundi au vendredi et de 8h30 à 18h00 le samedi).



## En cas de perte et de vol de votre carte bancaire :

Composez le 0 825 082 424

(0,15 €/mn)<sup>(1)</sup> depuis la France

ou le 33 2 54 54 67 24 (depuis l'étranger)

Artisans, commerçants, professions libérales, pour vos opérations réalisées dans le cadre de votre activité, la plaquette « Professionnelle » est à votre disposition.

Pour toutes les opérations relatives aux domaines des affaires, n'hésitez pas à vous reporter à la plaquette « Entreprises ».



Immeuble Sirius - 76-78, avenue de France  
75204 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 73 07 48 37 - Télécopie : 01 73 07 48 00

Internet : [www.rivesparis.banquepopulaire.fr](http://www.rivesparis.banquepopulaire.fr)

GRUPE BANQUE POPULAIRE



<sup>(1)</sup> Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès.